

<http://ecoleemancepee.org/spip.php?article2300>



Clément Lefèvre (secrétaire national) : intervention introductive des débats du CN

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - ARCHIVES - Conseil national du SNES de janvier 2017 -



Date de mise en ligne : samedi 28 janvier 2017

Copyright © L'École Émancipée - Tous droits réservés

La situation internationale dépeinte par la secrétaire générale ne cesse d'inquiéter, notamment ce qui se passe aux Etats-Unis avec l'arrivée de Trump au pouvoir. Ce dernier ravive l'existence de manifestations de masse aux USA ce qui est à noter, tout comme les soutiens à ces luttes visibles par des rassemblements en France : pour l'essentiel féministes et contre toutes les discriminations. Les inconnues économiques sont nombreuses mais bien d'autres inconnues ne lassent pas d'inquiéter : c'est le cas par exemple de toutes les formes de climat d'exception qui sont visibles internationalement mais aussi en France où l'État d'Urgence ne cesse d'être reconduit avec les mesures de restrictions des libertés qui l'accompagnent ou qui l'ont précédé.

Le catalogue des projets dangereux des candidat-e-s à la présidentielle de l'extrême-droite à la gauche de droite est bien dépeint mais ce qui nous manque pour le moment c'est un calendrier de luttes et de résistances. Elles seront nécessaires qui que ce soit qui accède au pouvoir cette année.

Sur les questions plus strictement syndicales, à tous les niveaux les problèmes sont nombreux :

- A l'échelle interprofessionnelle et de la fonction publique, la production de manifestes, les campagnes sont les bienvenues mais vouloir reconstituer à tout prix une unité syndicale de façade nous désarme. Les personnels sont à même de voir les différences de ligne syndicale, il suffit d'animer une heure syndicale sur le dossier PPCR pour constater les questions que pose notre positionnement dans l'arc syndical en ce moment.
- Au niveau de l'éducation et du second degré les inquiétudes sont nombreuses :
 - Au niveau du collège : c'est bien l'administration qui impose l'évaluation par compétences et pas les officines éditrices de logiciels. Le renvoi à la résistance individuelle ne peut pas durer, il est indispensable de créer des cadres collectifs de réflexion sur ces sujets.
 - Au niveau du lycée : un lycée commun jusqu'à 18 ans ne peut pas recouvrir la « diversification » telle qu'elle existe aujourd'hui tant les 3 voies sont socialement marquées. Notre réflexion demain devra aller plus loin.
 - Au niveau de l'éducation prioritaire il ne faut pas laisser les lycées en lutte s'épuiser, le gouvernement est en mesure, dans une tentative de sauver son bilan, de lâcher une carte renouvelée et élargie des lycées de l'EP pour aller au-delà des 450 postes annoncés.